



## ***Parcours de formation pour les IST***

En partenariat avec l'Université de Lille et l'ILIS, l'ISTNF organise la Licence Sciences sanitaires et Sociales – parcours santé travail pour les infirmiers diplômés d'Etat. La formation, se déroule dans les locaux de l'ISTNF à Loos, sur le Parc Eurasanté au Sud de Lille.

**Renseignements et demande de dossier d'inscription par mail :** [formationcontinue@istnf.fr](mailto:formationcontinue@istnf.fr)

### **Conditions d'admission :**

⇒ **L'admission se fait sur dossier et éventuellement un entretien, vous devez:**

- Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier(e)
- Avoir l'autorisation d'exercice en France (N° ADELI)
- Exercer en santé au travail, ou avoir un lieu de stage en santé au travail
- Fournir des Informations sur le financement complètes et confirmées au 20/07/2020
- Fournir un CV et une lettre de motivation

### **→ Possibilité d'intégrer la formation par la Validation des Acquis**

- ▶ Si vous êtes titulaire du DIUST, vous avez la possibilité de faire prendre en compte cette formation dans le cursus de LICENCE Sciences Sanitaires et Sociales parcours Santé-travail par le biais de la Validation des Acquis
- ▶ Si vous exercez en santé-travail depuis plus de 5 ans et avez suivi des formations en santé-travail, vous avez la possibilité d'obtenir le diplôme de la LICENCE Sciences Sanitaires et Sociales parcours Santé-travail par le biais de la Validation des Acquis
- ▶ Si vous avez validé le « cycle infirmier en service de santé au travail » dispensé par l'AFOMETRA et que vous justifiez d'un an d'expérience, vous avez la possibilité d'obtenir le diplôme de la LICENCE Sciences Sanitaires et Sociales parcours Santé-travail en suivant un parcours de formation spécifique complémentaire

### **Les objectifs de la formation**

Former des professionnels de la Santé au Travail qui devront être en capacité de préserver la santé des travailleurs et des populations dans un milieu de travail et un environnement sûr et sain, sous l'expertise des médecins du travail en :

- Participant au suivi santé-travail en collaboration avec les médecins selon des protocoles élaborés en commun
- Participant à des enquêtes épidémiologiques et en informant de leurs résultats et conclusions, et en alertant en cas de danger grave et imminent pour l'entreprise et l'environnement
- Participant aux missions de veille sanitaire et d'alerte
- Participant sur les lieux de travail, à la réinsertion, la réadaptation, le suivi des salariés ayant une santé fragilisée Formant le personnel à la prévention des risques du travail, aux premiers secours, et en élaborant les consignes et plans d'urgence

- ▶ Participant à l'identification des risques par des méthodes validées, et à l'analyse des conditions et ambiances de l'environnement de travail et hors travail pour en déterminer les répercussions sur la santé des travailleurs et des populations
- ▶ Participant aux propositions de transformation et d'amélioration des conditions de travail et d'exploitation, en assurant le suivi des mesures de prévention préconisées
- ▶ Sachant travailler en équipe, avec reconnaissance mutuelle des compétences de chacun.

### Les compétences attendues :

- ▶ Capacité à se positionner en tant qu'infirmier-ère santé-travail (vis-à-vis de l'entreprise, du médecin du travail et de l'équipe pluridisciplinaire)
- ▶ Capacité à réaliser des entretiens infirmiers en santé-travail
- ▶ Capacité à contribuer à l'identification des risques liés à l'environnement de travail et extérieur au travail ainsi que les pathologies induites, à contribuer ainsi à la veille sanitaire
- ▶ Capacité à analyser les informations recueillies, à mettre en œuvre selon une méthodologie validée et à travailler en réseau
- ▶ Capacité à mener les actions de promotion de la santé, tant individuelles que collectives, et à les évaluer
- ▶ Capacité à prendre soin des femmes et des hommes au travail.

### Le programme de la formation :

<b><u>SEMESTRE 1 (30 ECTS)</u></b>	<b><u>SEMESTRE 2 (30 ECTS)</u></b>
<p><b>BC 1 : BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES</b></p> <p><b>UC 1 : Monde du travail (28h)</b></p> <p><b><u>Compétences :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Connaître l'organisation de la santé au travail et de la protection sociale et les replacer dans le contexte national et international</li> <li>✓ Acquérir les notions de déontologie et d'éthique en santé-travail</li> </ul> <p><b>UC 2 : Société et Entreprise (31,5h)</b></p> <p><b><u>Compétences :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Acquérir les connaissances de bases nécessaires pour comprendre le système économique et le fonctionnement humain et juridique de l'entreprise</li> </ul> <p><b>BC 2 : BLOC DE COMPETENCES RISQUES ET PATHOLOGIES PROFESSIONNELLES</b></p> <p><b>UC 1 : Identification et prévention des risques professionnels (45,5h)</b></p> <p><b><u>Compétences :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Acquérir les notions de base pour être en mesure de participer à : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'analyse des conditions de travail</li> <li>▪ L'identification des risques professionnels</li> <li>▪ L'interprétation des données météorologiques</li> <li>▪ Des propositions, des transformations et améliorations des conditions de travail en collaboration avec les différents partenaires</li> <li>▪ L'évaluation d'une situation de travail</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>BC 7 : BLOC DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES</b></p> <p><b>UC 1 : Méthodologie de projet (21h)</b></p> <p><b><u>Compétences :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mettre en pratique les enseignements en situation professionnelle</li> <li>✓ Savoir utiliser les outils informatiques</li> </ul> <p><b>UC 2 : Journées d'étude en santé-travail (11h)</b></p> <p><b><u>Compétences :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Approfondir les connaissances et les échanges sur certaines thématiques afin d'améliorer les pratiques professionnelles</li> </ul> <p><b><u>⇒ Un programme spécifique sera élaboré et proposé aux étudiants en cours d'année</u></b></p> <p><b>UC 3 : Mémoire et soutenance (14h)</b></p> <p><b><u>Compétences:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Savoir mettre évidence une problématique santé-travail</li> <li>✓ Réaliser un travail de terrain</li> <li>✓ Savoir présenter et argumenter la démarche réalisée</li> <li>✓ Maîtriser sa communication</li> </ul>

**UC 2 : Connaissance des risques – Pathologies professionnelles (49h)**

**Compétences:**

- ✓ Etre en mesure de déterminer les répercussions des risques sur la santé des travailleurs
- ✓ Analyser les différents facteurs étiologiques d'une maladie à composante professionnelle
- ✓ Organiser avec le médecin les investigations appropriées pour le dépistage des maladies professionnelles et adapter le suivi de santé des salariés
- ✓ Etre capable d'adapter ses pratiques professionnelles à la situation de travail par nuisance ou par branche

**BC 3 : BLOC DE COMPETENCES ESTI/VIP : Suivi individuel santé-travail par l'infirmier (35h)**

**Compétences :**

- ✓ Connaître les liens entre le travail (risques professionnels) et la santé
- ✓ Savoir mener un entretien
- ✓ Utiliser la démarche clinique infirmière en Santé au travail
- ✓ Acquérir les techniques de l'entretien infirmier
- ✓ Savoir initier un suivi de santé au travail
- ✓ Savoir transmettre les informations recueillies au médecin du travail

**BC 4 : BLOC DE COMPETENCES Maintien à l'emploi/promotion de la santé**

**UC 1 : Gestion des populations, maintien dans l'emploi (35h)**

**Compétences :**

- ✓ Participer au maintien dans l'emploi et la réinsertion

**UC 2 : Promotion et éducation à la santé en santé au travail (35h)**

**Compétences :**

- ✓ Identifier les déterminants des comportements de santé, les modalités d'intervention et le cadre éthique
- ✓ Définir des stratégies de promotion de la santé par l'action sur les déterminants de la santé
- ✓ Acquérir des connaissances et des habiletés dans la planification et la mise en pratique de stratégies de promotion de la santé
- ✓ Repérer les acteurs et les partenariats en promotion de la santé dans l'entreprise
- ✓ Identifier les stratégies pour le développement des compétences psychosociales

**BC 5 : BLOC DE COMPETENCES INFORMATIQUES : Pix (21h)**

**Compétences :**

- ✓ Obtenir les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et leur insertion professionnelle

**BC 6 : LANGUES APPLIQUEES : Anglais (35h)**

**Compétences:**

- ✓ Apprendre à maîtriser les outils de communications anglaises nécessaires à l'infirmier (ère)

BC : Bloc de Compétences  
UC : Unité de Compétences

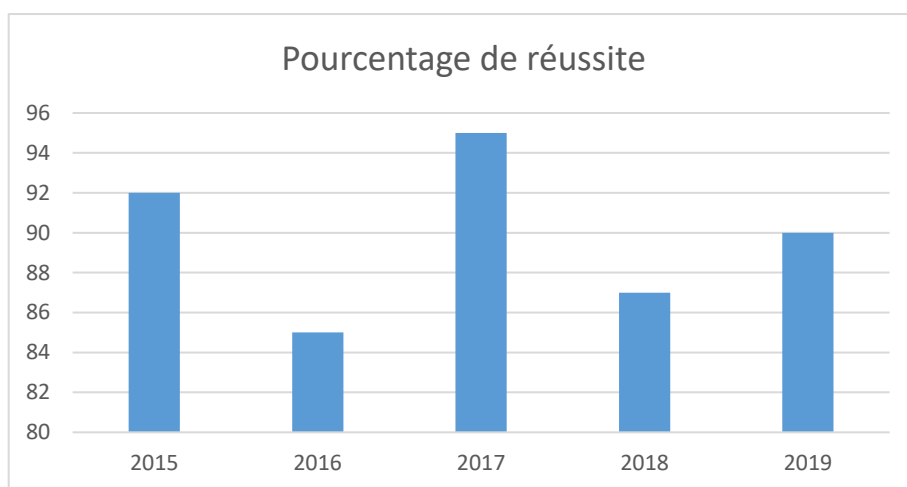
## Insertion professionnelle :

**Nous disposons actuellement d'un contexte d'emploi très favorable, le taux d'insertion professionnelle est de 100 % après obtention du diplôme.**

Vous pourrez exercer dans les secteurs suivants :

- Secteurs privé, parapublic et public
- Fonction publique d'Etat, hospitalière et territoriale
- Services de santé au travail interentreprises
- Services de santé au travail autonomes
- Mutualité sociale agricole

## Les résultats



**Responsable de la formation :**

**Docteur Ariane LEROYER**

MCU-PH, Médecin de Santé Publique, Epidémiologiste,  
CHU – Université de Lille - ISTNF

***Cette formation résulte d'un partenariat Université de Lille, Institut Lillois en Ingénierie de la Santé (ILIS), Institut de Santé au Travail du Nord de la France (ISTNF)***

